



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par la présente donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **7 octobre 2024** à la salle du conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à **19 h 30**. Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DEMANDE N° 24-15 : 417, rue de Normandie – Zone H-230

Cette demande a pour but d'autoriser :

- L'implantation d'une piscine creusée existante à 1,15 mètre de la limite latérale gauche plutôt qu'à une distance minimale de 1,5 mètre comme prescrit à l'article 4.3.9.3 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 430 799 du Cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 20 septembre 2024.

Alexandrine Gemme, notaire
Greffière adjointe

Publication : Site Internet de la Ville de Sainte-Julie le 20 septembre 2024.